# Avenir(s)

# SOLIDAIRES

## Plan d'actions régional de soutien à l'attractivité des métiers de l'ESS en Pays de la Loire

UDES
UNION DES EMPLOYEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

# Génèse du projet

En 2019, l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES), en lien avec les partenaires sociaux (CFDT, CGT, CFTC, CFE-CGC) a initié un contrat d'étude prospective dont le but était d'anticiper les mutations économiques à venir, et proposer des actions pour y faire face.

Avec le soutien de l'Etat, du Conseil régional, des OPCO, et la participation de la CRESS et de Pôle emploi, ce travail a abouti fin 2020 à la construction d'un plan d'actions articulé en trois axes :

- Affirmer une identité employeur de l'ESS ;
- Développer les compétences et favoriser les mobilités professionnelles ;
- Sauvegarder et développer les emplois et les entreprises de l'ESS.

Baptisé **« Avenir(s) solidaires »**, ce plan d'actions vise à donner aux entreprises de l'ESS les outils nécessaires pour affronter au mieux les mutations à venir, tout en proposant un modèle de société plus solidaire et durable.

De part son mode d'entreprendre et ses valeurs, l'ESS est un acteur à part, certes, mais surtout à part entière de l'économie ! En mettant en cohérence ses valeurs et ses pratiques, l'ESS peut être une réponse innovante aux besoins économiques, sociaux et environnementaux qui bouleversent notre société.

Dès 2021, ce plan d'actions sera déployé partout en Pays de la Loire, et permettra aux salariés, dirigeants et employeurs de s'outiller pour un Avenir plus solidaire !

# Affirmer une identité employeur ESS

## #1 Accompagner les structures ESS à évaluer leur impact social & environnemental

A l'heure où seules deux structures sur cinq évaluent l'impact social ou environnemental de leurs pratiques, nous constatons trop souvent la difficulté des dirigeants de l'ESS à expliciter leur « plus-value sociale » auprès des demandeurs d'emplois, des bénévoles, des usagers ou même des partenaires financiers.

Afin de pallier cette difficulté, les partenaires d'Avenir(s) solidaires souhaitent proposer un parcours d'accompagnement à l'évaluation de l'impact social et environnemental de leurs pratiques.

Grâce à l'outil d'évaluation Valor'ESS développé par l'UDES, ce parcours donnera toutes les clefs pour initier, mener, et valoriser une démarche d'évaluation d'impact dans sa structure.

L'accent sera donné sur des outils simples d'utilisation, très opérationnels, qui permettront en quelques semaines de se lancer dans sa première évaluation d'impact social et environnemental !

Cet accompagnement est réalisé en partenariat avec l'identité OSE (organisations sociétalement engagées).

En savoir plus :
www.valoress-udes.fr/

## #2 Transférer les innovations managériales sur la qualité de vie au travail

Qu'elle s'illustre à travers la qualité du dialogue social, l'implication des salariés dans la gouvernance, ou l'amélioration des conditions de travail, la qualité de vie au travail est un levier majeur d'attractivité et de maintien dans l'emploi.

Aussi, les partenaires d'Avenir(s) solidaires souhaitent donner les moyens aux structures ESS de monter en compétence sur ces dimensions, en facilitant le transfert d'innovations entre structures du territoire.

Par des temps collectifs d'échanges et d'analyse des pratiques, ainsi que des temps individuels de mise en application des innovations, cette action permettra de donner les outils aux dirigeants, cadres et salariés de l'ESS pour transférer au sein de leur structure les solutions les plus efficaces pour renforcer leur attractivité.

# Développer les compétences et favoriser les mobilités professionnelles

## #3 Mettre en place un socle de formation sur les compétences transversales communes à l'ESS

La sécurisation des parcours et des mobilités professionnelles (horizontales comme verticales) entre structures de l'ESS est une priorité pour améliorer le développement de l'emploi dans nos secteurs.

L'identification et la certification de compétences transversales, le développement de la pluri-compétences, en encore la facilitation des passerelles entre l'engagement bénévole et l'activité professionnelle sont autant de moyens à activer.

Ainsi, les partenaires d'Avenir(s) solidaires souhaitent proposer un dispositif de formation socle, commun à tous les secteurs de l'ESS, autour de compétences et qualifications transversales essentielles à l'attractivité de l'ESS (stratégie partenariale, évaluation de l'utilité sociale, positionnement sur des appels à projets, animation d'une gouvernance inclusive et coopérative, etc).

## #4 Promouvoir les métiers à fort enjeu d'attractivité dans l'ESS

Les « intermédiateurs » vers l'emploi et la formation (Pôle Emploi, missions locales, Centres de bilans de compétences, CIO, Conseils en évolution professionnels...) peuvent jouer un rôle décisif pour faire connaître et valoriser l'exercice des métiers dans le cadre spécifique des entreprises de l'ESS. Cependant ils ne disposent pas toujours des connaissances et des informations nécessaires pour cela. Aussi, Avenir(s) solidaires permettra de concevoir, produire et diffuser une gamme de ressources d'orientation spécifiques à l'exercice des métiers en tension dans les entreprises de l'ESS, et ce dans une démarche collective de recherche et développement.

## #5 Promouvoir et expérimenter l'apprentissage dans l'ESS

L'apprentissage est un levier extrêmement fort pour développer l'emploi dans l'ESS, en offrant également des impacts très positifs en matière de maintien dans l'emploi. Afin de faire de l'ESS un secteur à la pointe, Avenir(s) solidaires souhaite renforcer les actions de promotion de ce dispositif, structurer via les OPCO une offre de formation des tuteurs, ainsi que repérer et labéliser les ressources d'ingénierie et de formation existantes sur le territoire dans le but de mutualiser les outils existants.

# Sauvegarder et développer les emplois et les entreprises de l'ESS

## #6 Créer une cellule d'appui économique pour sauvegarder l'activité et l'emploi

Beaucoup d'entreprises de l'ESS seront en difficulté financière dès 2021, du fait de l'impact de la crise économique liée à la COVID-19, mais aussi des départs à la retraite à venir des cadres et dirigeants. Pour les soutenir, et faire en sorte qu'aucune entreprise de l'ESS ne soit laissée sur le carreau, une cellule d'appui économique sera créée.

A l'échelle des filières économiques, ces cellules d'appui permettront de relayer les solutions les plus adaptées aux entreprises en difficultés, en matière de financement de l'activité, ou de renforcement du modèle économique.

Ces cellules permettront également aux acteurs de s'organiser pour permettre l'emmergence de solutions locales pour se positionner sur la reprise d'activités et d'emplois sur le point d'être supprimés.

## #7 Soutenir les porteurs de projets de développement local, économique et écologique

Pour rendre l'ESS plus attractive, il est nécessaire de favoriser le développement de l'activité et d'un emploi de qualité, sur différents niveaux de qualification, grâce à des solutions coopératives permettant de mutualiser des moyens et d'atteindre une taille critique.

Dans cet objectif, les partenaires d'Avenir(s) solidaires souhaitent soutenir les porteurs de projets qui s'inscrivent dans le territoire, et qui répondent aux enjeux des transitions économiques, sociales et environnementales.

Aussi, en lien avec les acteurs existants, Avenir(s) solidaires appuiera la structuration sur chaque bassin de vie d'un collectif de veille et d'appui ESS capable :

- d'identifier les ressources mutualisables ;
- de favoriser les mises en synergie entre porteurs de projets et structures de l'ESS pour développer un projet commun ;
- de mobiliser les dispositifs, prestataires et financements utiles à l'accompagnement de montage de projets ;
- de renforcer les liens avec les collectivités.

# Vous souhaitez soutenir

# Avenir(s) solidaires ?

Vous êtes en phase avec les valeurs et les objectifs d'Avenir(s) solidaires ? Vous souhaitez contribuer à ce plan d'actions en faveur de l'emploi ESS en Pays de la Loire ?

Rejoignez-nous et soutenez le projet par un apport d'expertise, un soutien technique ou financier.

Ce plan d'actions est destiné à être partagé avec le plus grand nombre d'acteurs, alors contactez-nous !

**Solène Vérot**
Assistante territoriale
sverot@udes.fr

Un projet piloté par

UDES
UNION DES EMPLOYEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Nos partenaires

PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Région PAYS DE LA LOIRE

uniformation
VOTRE PARTENAIRE EMPLOI ET FORMATION
ÉCONOMIE SOCIALE + HABITAT SOCIAL + PROTECTION SOCIALE

OPCO SANTÉ

AFDAS

pôle emploi

Cfdt:
S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

la cgt

CFE CGC

Syndicat CFTC
La Vie à Défendre

cress
Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire des Pays de la Loire

le cnam
Pays de la Loire

FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés
PAYS DE LA LOIRE